



VILLE de VELAUX

HÔTEL DE VILLE DE VELAUX
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : J.P. MAGGI
COMITÉ DE RÉDACTION : D. OLANDA,
A. HERTOUX, O. MILER
A. DUPREY, S. ABDELMALEK



D'une tour à l'autre

Edito

Voici plus de 16 ans que chaque début de mois, à raison de 11 numéros par an, vous aviez l'habitude de retrouver dans votre boîte aux lettres la revue municipale d'Une Tour à l'Autre. Ce mensuel, depuis sa création, avait fait l'objet de quelques retouches grâce à l'évolution des technologies mais pas d'un véritable lifting.

C'est donc le dernier numéro de cette revue qui a marqué une époque.

Aujourd'hui, il nous apparaît évident que cet outil de communication n'est plus tout à fait adapté à notre fonctionnement. L'information circule vite, de plus en plus vite. Internet et les réseaux sociaux ont bouleversé notre approche du monde.

C'est donc pour la dernière fois que je m'adresse à vous au travers de ce support. Dès la rentrée, un nouveau magazine tout en couleurs, d'un format plus petit, sera notre nouveau lien. Notre objectif est de mieux vous tenir informés des projets et des actions menés par la municipalité mais aussi d'être plus proches des associations, d'être un relais valorisant de leurs initiatives.

J'espère que vous lui réserverez un bon accueil et qu'il répondra pleinement à vos attentes.

2011 est l'année de tous les changements, vous en conviendrez. Depuis le 15 juin, dans le cadre de la réorganisation des services municipaux, la Police municipale s'est installée dans le bâtiment de la Bastide Lopez.

Voici quelques semaines que le nouvel Hôtel de Ville a ouvert ses portes. Certains d'entre vous ont pu, à l'occasion de leurs démarches administratives, découvrir ce nouveau bâtiment. J'en profite pour vous signaler que le numéro du standard de la mairie n'a pas changé. Vous pouvez toujours composer le 04 42 87 73 73. Une personne à l'accueil répondra à vos questions et orientera votre appel vers le service concerné.

Je vous rappelle, que l'Hôtel de Ville et la salle de spectacle seront officiellement inaugurés le samedi 3 septembre, chacun d'entre vous aura, dans sa boîte aux lettres, une invitation avec le programme détaillé de cette manifestation.

Avant ce rendez-vous les entreprises s'activent pour achever le parvis et livrer un nouvel espace de convivialité et de rencontres, à l'instar des agoras, accessible par une voie partagée entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Mais d'ici là, nous allons tous profiter de l'été pour nous divertir avec les nombreuses festivités qui vont jalonner ces deux mois, partir en vacances ou pourquoi pas découvrir notre région, l'une des plus visitées de l'hexagone. Nous avons à nos portes des richesses historiques, architecturales ou patrimoniales que nous n'avons jamais le temps de visiter ou de découvrir.

En ces temps difficiles, où pour certains les vacances seront sacrifiées sur l'autel de la crise, je vous convie à découvrir l'histoire de notre village, à participer à l'Été des Arts le 2 juillet et à l'Été aux Musées, car les vacances, c'est aussi et surtout l'évasion de l'esprit.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Pierre MAGGI
Conseiller général
Maire de Velaux

VELAUX SUR INTERNET

www.velaux.fr
www.agglopo-le-provence.fr

MAIRIE

997 avenue Jean Moulin
04 42 87 73 73

Horaires d'été :

Du 4 juillet au 26 août
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

La mairie sera fermée le lundi 8 août

Sommaire

Editorial	1
Permanences	2
Velaux Infos	3
- Etat-civil	
- Médecins & pharmacies de garde	
- Recensement militaire	
Infos diverses et Velaux assos	4
Conseil municipal	5
Médiathèque	6
Infos Jeunes	7
Agenda	8

Permanences

AVPE

M^{me} Françoise POMEROLE, adjointe au Maire, déléguée à la petite enfance, présidente de l'AVPE, reçoit sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville au 997 avenue Jean Moulin.

Fermeture de l'AVPE du 29 juillet au 30 août.

Tél : 04 42 87 75 15

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et l'après-midi sur rendez-vous.

Tél : 04 42 87 73 77

M^{me} Yolande PASTRE, adjointe au Maire, déléguée à l'aide sociale, reçoit le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois sur rendez-vous.

Aide-ménagère ADAR

Lundi 11 juillet de 9h à 11h.

Assistantes sociales DGAS

Sur rendez-vous

Tél : 04 90 44 76 76

Conseiller juridique

Pas de permanence en juillet et août

Permanence d'écoute Alzheimer

Mercredi 13 juillet, 10 et 24 août de 14h à 18h.

Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77

Point écoute famille

Mercredi 13 juillet, 10 et 24 août.

Permanence confidentielle assurée par **M^{me} Simone KLEIN**, conseillère conjugale et familiale.

Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77

Centreemploi / Familleemplois

Nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

Sur rendez-vous

Tél : 04 90 53 47 39

Conciliateur

Judis 7 et 21 juillet de 14h à 16h

Services techniques, avenue Jean Moulin.

(A l'Hôtel de Ville à partir de septembre).

Economie - Emploi

- POLE EMPLOI : offres d'emploi, ateliers thématiques, etc.
- MISSION LOCALE : permanences pour les jeunes de 16/25 ans (*emploi, logement, santé, etc.*)

Renseignements au **Bureau de l'Emploi et de l'Economie**
- Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin

Tél : 04 42 87 73 78

Permanence du Maire

M. Jean-Pierre MAGGI, Maire de Velaux, reçoit le mercredi de 17h à 19h **sur rendez-vous**, à l'Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin (**dernière permanence le 6 juillet, reprise des permanences le 7 septembre**).

Tél : 04 42 87 73 73

Permanence du Conseiller général

M. Jean-Pierre MAGGI, Conseiller général, reçoit tous les jeudis après-midi **sans rendez-vous**, de 15h à 17h, en mairie de Pélissanne (**dernière permanence le 6 juillet, reprise des permanences le 7 septembre**).

Pôle Vie de la Cité Vie associative

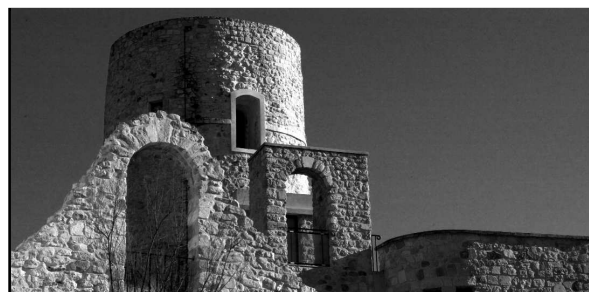
M. Didier DEBARGE, premier adjoint, reçoit les associations **sur rendez-vous**, dans le nouvel Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

Tél : 04 42 46 34 51

Relais assistantes maternelles

Permanence assurée par **M^{me} Nathalie GONZALEZ** mercredis 6 juillet et 31 août de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin.

Tél : 04 42 87 75 16 ou 06 75 07 98 06



Tour Musée

Ouverture au public le mercredi de 10h à 12h (*hors vacances scolaires*) et le samedi de 14h à 17h

Moulin Seigneurial

Ouverture au public le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 14h à 17h

Visite guidée sur rendez-vous

Service patrimoine : 04 42 87 73 59

Etat civil

Naissances

Yaelle HAMOU, le 8 mai
Cléo AUDRAN, le 9 mai
Gabriel JUE, le 16 mai
Rafael CASALTA, le 21 mai
Enora CLOT, le 26 mai
Kateryna CALLEBOUT-TISLER, le 27 mai
Corentin AMBROSIALI, le 27 mai
Elyas LACHEMI, le 2 juin
Midori ONORATINI, le 5 juin

Mariages

Nicolas PLUMIER et Elise LECURU, le 27 mai
Jérémy VALLI et Laurence PERROT, le 28 mai
Jérôme INIGUES et Emilie BARROUX, le 3 juin
Jean-Etienne MACH et Sylvie CENCI, le 4 juin
Bruno ZAMBON et Céline Gallois, le 11 juin
Frédéric LANAI et Laëtitia SICURANI, le 11 juin
Benoit DECOMBAS et Laurine LAMANDE, le 11 juin

Décès

Germaine ROBERT, le 6 mai
Jean MILLER, le 22 mai
Jacqueline BARATCABAL, épouse PATELLIS, le 3 juin
Gabriel BOURBAN, le 3 juin
Mathilde CARCELERO HERRERO, épouse GUARCH GASCON, le 6 juin

HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE - du 4 juillet au 26 août

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h

ATTENTION : les services municipaux seront fermés le **lundi 8 août**, en raison de la fête votive de la Saint Eloi.

Inscriptions aux transports scolaires du Conseil général

Les dossiers relatifs aux transports scolaires organisés par le Conseil général peuvent être déposés à l'accueil de la mairie :

- dossiers d'inscription aux transports scolaires pour Aix-en-Provence, Luynes, Miramas, Marseille,
- dossiers « A.S.R. » (*Abonnement Scolaire Réglementé*) pour les demi-pensionnaires,
- dossiers « A.I.S. » (*Abonnement Interne Scolaire*) pour les internes,
- dossiers de demande d'indemnités kilométriques.

IMPORTANT : les frais d'inscriptions sont de 10 euros pour les dossiers déposés avant le 31 juillet, 30 euros pour ceux reçus entre le 1^{er} août et le 30 septembre, et de 50 euros pour ceux portés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons nés en juillet, août, septembre 1995 (avoir 16 ans révolus) doivent se faire recenser en Mairie avant le 31 octobre 2011.

Pour effectuer cette démarche, se munir de sa carte nationale d'identité, du livret de famille ainsi que de la carte nationale d'identité des parents s'ils sont nés à l'étranger.

Pour tous renseignements :

Service Etat civil au 04 42 87 73 73



Arrêté brûlage

Ref. 0958.08 - N° 167/08

EN SAISON ESTIVALE

Durant les mois de juin, juillet, août et septembre le brûlage des végétaux est strictement interdit sur toute la commune de Velaux, quel que soit le niveau de situation de danger météorologique.

L'usage de barbecue mobile (*ou méchoui*) doit faire l'objet d'une demande administrative préalable selon les dispositions de l'arrêté préfectoral.

Médecins & pharmacies de garde

(de 20h à 8h en semaine, du samedi 12h au lundi 8h, les jours fériés)

En cas de besoin médical, contacter le **centre 15** qui joindra le médecin de garde.
Pour connaître les pharmacies de garde, contacter le **centre d'appel, au 32 37.**





Infos diverses Velaux Assos

ACCES AUX MASSIFS FORESTIERS

Du 1^{er} juin au 30 septembre, la circulation des personnes et des véhicules dans les périmètres exposés aux dangers des feux de forêt est réglementée par arrêté préfectoral. L'autorisation d'accès est fonction du niveau de danger du jour, fixé par les conditions météorologiques, et défini la veille pour le lendemain à partir de 18h.

Niveau de danger ORANGE : accès libre toute la journée

Niveau de danger ROUGE : accès autorisé uniquement le matin, de 6h à 11h

Niveau de danger NOIR : accès interdit

ATTENTION : le site de Roquepertuse est classé massif forestier. Son accès est donc réglementé comme tel.

INFORMATION

www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr et **0811 20 13 13** (0,06 euros/minute)

L'application mobile "My Provence Balade", permet également de s'informer à tout moment sur les conditions d'accès durant la saison estivale.

PLAN CANICULE

Depuis la canicule de 2003, des mesures sont mises en place chaque été pour assurer un contact régulier entre les personnes vulnérables et les services sanitaires et sociaux. Le préfet élabore un plan d'alerte et d'urgence qui s'appuie sur un fichier tenu par les communes.

Les personnes concernées sont les plus de 65 ans, les personnes isolées ou handicapées. Elles sont invitées à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune afin d'être contactées ou visitées en cas de déclenchement du Plan canicule au niveau départemental.

Centre Communal d'Action Sociale
04 42 87 73 77

FOYER DENIS PADOVANI

Le restaurant sera ouvert tous le mois de juillet et fermé en août. Pas de permanence en juillet et août.

CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES ET DE LOISIRS

2 NOUVEAUX ATELIERS A LA RENTREE 2011

Chant (3 créneaux : enfants, ados, adultes)

Dessin, pastel, peinture et aquarelle (adultes)

INFOS SAISON 2011-2012

Programme des activités disponible sur le site internet <http://caslvelaux.free.fr/> dès le 15 juillet ou au bureau du CASL à partir du 8 août (04 42 46 34 52)

Inscriptions à partir du 16 août.

LA POLICE MUNICIPALE A DEMENAGE

Depuis le mercredi 15 juin, la police municipale a déménagé. Ses locaux sont désormais situés à la

Bastide Lopez
54 allée de la Péraude

Nouveau numéro de téléphone : 04 42 74 91 30

Rappel des horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30.

INFOS ARAC LOISIRS

Samedi 9 juillet

Journée "Bouillabaisse en Ardèche"

Frais de participation : 50 euros par personne (comprenant le transport, la bouillabaisse, la visite d'une cave coopérative de Châteauneuf du Pape).

Samedi 27 août à partir de 11h30

Journée champêtre à la Ferme Velauxienne

Frais de participation : 17 euros par personne (comprenant apéritif, entrées, grillades, dessert et café).

Concours de boules - Tombola

Ouvert à tout public - Date limite d'inscription : 23 août

Contacts, renseignements et réservation :

Jean Claude CARLO : 04 42 87 99 29 ou 06 22 17 21 88

Pierre BALESTRIERI : 04 42 87 43 13 ou 06 09 87 93 27

L'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) tiendra sa permanence le jeudi 28 juillet de 9h30 à 11h30, salle des Fêtes - Place François Caire.

Pas de permanence au mois d'août.

Conseil municipal

SYNTHESE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2011

L'intégralité du texte est consultable sur le site internet de la ville www.velaux.fr

Etaients présents : Mesdames et Messieurs Maggi, Debarge, Vargas, Pomerole, Le Souchu, Pastre, Bales-trieri, Duprey, Demigneux, Chiostri, Carlo Jean-Claude, Palmitezza, Blanchard, Montblanc, Melih, Rouby, Carlo Edith, Falzoi, Abdelmalek, Genty.

Membres excusés : Mesdames et Messieurs Monet - Becquet - Cuenin - Muller - Maury - Morvan - Guerin - Vidal qui ont donné respectivement procuration à Mesdames et Monsieur Maggi - Pastre - Demigneux - Vargas - Pomerole - Le Souchu - Debarge - Genty

Membres absents : Madame Godard

Secrétaire de séance : Mme Alexandra Duprey

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur le Maire, Jean-Pierre Maggi

A l'ouverture de la séance, Monsieur Louis Genty donne lecture de l'assemblée délibérante de la déclaration suivante : "A la lecture de la note de synthèse à l'Ordre du jour de la séance, deux élus d'opposition indiquent à l'assemblée réunie qu'ils ne participeront pas au vote des 12 points mentionnés dans la convocation remise". Est remis au secrétaire de séance un document écrit retraçant cette déclaration pour insertion dans le compte-rendu. Ils quittent la séance à 18h40.

VOTE D'UN ADDITIF : MOTION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DES ACTIVITES DE DISTRIBUTION POSTALE SUR LA COMMUNE DE VELAUX

Monsieur Maggi annonce la présence de 2 agents de La Poste et d'une personne membre d'un Comité de soutien assistant à la séance du Conseil municipal. Il explique que ces personnes apporteront des informations sur le projet de délocalisation des activités de distribution postale de la commune. Il demande aux membres de l'assemblée d'ajouter un additif à l'ordre du jour de la séance concernant une motion de soutien pour le maintien du service postal à Velaux. Cet additif est adopté à l'unanimité (disponible sur www.velaux.fr).

En introduction des débats, Monsieur Maggi rappelle que l'ordre du jour de la présente séance est consacré à la prise d'avenants pour les différents lots du marché de construction de la nouvelle mairie et salle de spectacles. Il fait ainsi le point sur l'évolution de cet équipement : sa surface hors oeuvre nette est de 5 394 m² pour un coût initial évalué à 13 377 915,59 euros HT soit 2 480 euros HT le m². A ce jour, le montant total des avenants au marché est de 272 610,19 euros soit 2,03 %. Certains travaux supplémentaires ont été imposés par le chantier et sa complexité :

- normes HQE (Haute Qualité Environnementale), puits canadien, toitures plantées, cellules photovoltaïques.

Quelques difficultés ont été rencontrées avec la maîtrise d'oeuvre, elles ont dû être suppléées par les services communaux. Monsieur Maggi tient ainsi à remercier Messieurs Le Souchu, Palmitezza, Chiostri, élus, et Monsieur Cottarel, directeur des services techniques.

Les montants de travaux qui ont été imposés par les spécificités du chantier sont :

- lot 1 évacuation de la terre : 15 553 euros HT
- lot 2 fondations supplémentaires : 1 097 227,18 euros
- lot 2 aménagement du vallon, de la moyenneté avec les riverains : 25 000 euros HT
- lot 3 demandes du maître d'ouvrage pour un meilleur fonctionnement des services (bureaux vitrés, portes de communication, etc.) : 10 000 euros HT
- lot 8 - travaux demandés par la Commission de sécurité : 1 899 euros HT

Le montant global des avenants s'élève à 163 798,10 euros, ce qui porte le montant total des avenants à 436 408,29 euros, représentant 3,26 %

du coût global du marché. Ce pourcentage est faible au regard de l'importance du projet, de la construction de bâtiments qui regroupent des services diversifiés (administratifs, sociaux, culturels), dont les aménagements sont très spécifiques. En effet, ont dû être pris en compte le délai d'exécution des travaux supplémentaires de l'opération, les interruptions de chantier dues aux intempéries, les ordres de service exécutoires délivrés par la maîtrise d'oeuvre, les interventions des différents concessionnaires des réseaux électricité, gaz et eau/assainissement qui ont impacté le planning.

1 - AVENANT N° 2 AU LOT 1 CALVIN DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Calvin, titulaire du lot 1 "terrassements généraux, VRD, espaces verts", doit bénéficier d'un avenant n°2 permettant la prorogation du délai d'exécution. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

2 - AVENANT N°3 AU LOT 2 DUMEZ DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Dumez, titulaire du lot 2 "gros oeuvre, maçonnerie, charpente métallique, étanchéité, menuiseries extérieures, serrurerie", doit bénéficier d'un avenant n°3 permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 1 129 742,25 euros HT. Ces derniers concernent essentiellement le remblai d'un puits provençal, la réalisation du faux grill, la création de regards, la pose de grilles et autres modifications et adaptations. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

3 - AVENANT N° 2 AU LOT 3 DUMEZ DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Dumez, titulaire du lot 3 "doisons, faux plafonds, doublage menuiserie intérieure, peinture, nettoyage", doit bénéficier d'un avenant n°2 permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 17 867,58 euros HT. Ces derniers concernent essentiellement l'habillage bois de locaux, un complément d'acoustique, l'encoffrement de gaines. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

4 - AVENANT N° 1 AU LOT 4 JOLISOL DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Jolisol, titulaire du lot 4 "revêtements sols et murs" doit bénéficier d'un avenant permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 6 595,40 euros HT. Ces derniers concernent la création de douches à l'italienne, la pose de carrelage dans un patio et l'aménagement de carreaux spécifiques au sol pour les personnes à mobilité réduite. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant n°1 au lot 4.

5 - AVENANT N° 2 AU LOT 5 CAIRE DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Caire, titulaire du lot 5 "aménagements scénographiques", doit bénéficier d'un avenant n°2 permettant la prorogation du délai d'exécution. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

6 - AVENANT N° 2 AU LOT 6 GEVAERT DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Gevaert, titulaire du lot 6 "acoustique salle de spectacles", doit bénéficier d'un avenant n°2 permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de

4 629 euros HT : aménagements pour l'implantation de luminaires dans le plafond acoustique, pose de plinthes en bois. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

7 - AVENANT N° 4 AU LOT 7 SOFT AUDIOVISUEL CTS DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Soft Audiovisuel/CTS, titulaire du lot 7 "aménagement audiovisuel et éclairage scénique", a bénéficié : de 2 précédents avenants pour une moins-value totale de 58 436,31 euros HT, et d'un avenant précisant la répartition des prestations et donc des paiements pour chaque entreprise de ce groupement conjoint. Aujourd'hui, un avenant n°3 doit être établi permettant la prorogation du délai d'exécution. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

8 - AVENANT N° 1 AU LOT 8 KONE DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Kone, titulaire du lot 8 "ascenseurs", doit bénéficier d'un avenant permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 1 899 euros HT : pose d'un digicode de contrôle d'accès aux paliers d'ascenseur à la demande de la Commission départementale de sécurité. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

9 - AVENANT N° 2 AU LOT 9 SEDEL DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Sedel, titulaire du lot 9 "chauffage, rafraîchissement, ventilation, plomberie sanitaire", doit bénéficier d'un avenant permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 2 897,03 euros HT : climatisation du local onduleur. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

10 - AVENANT N° 2 AU LOT 10 SEDEL DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Sedel, titulaire du lot 10 "électricité courants forts et courants faibles", doit bénéficier d'un avenant permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 7 005,84 euros HT. Ces derniers concernent essentiellement la pose d'une gouttière et l'éclairage des casiers des vestiaires du hall de la salle de spectacles. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

11 - AVENANT N° 1 AU LOT 11 JOLISOL DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Jolisol, titulaire du lot 11 "habillage pierre et isolation extérieure", doit bénéficier d'un avenant permettant la prorogation du délai d'exécution et la réalisation de travaux supplémentaires d'un coût de 9 930 euros HT : pose d'un isolant mince en pied de façade et reprise des accroches et des pierres d'habillage au niveau des fixations horizontales des brise-soleils. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

12 - AVENANT N° 1 AU LOT 12 JEZET SEATING DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DE VILLE ET DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'entreprise Jezet Seating, titulaire du lot 12 "tribune télescopique et sièges de spectacle", doit bénéficier d'un avenant permettant la prorogation du délai d'exécution. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

La séance est levée à 19h50.



Médiathèque

“ Histoire(s) de s’amuser ”

L'été des Arts

Samedi 2 juillet - Place François Caire

La médiathèque vous propose, en collaboration avec les amis de la médiathèque, l'association des commerçants de Velaux, le comité des fêtes, le service patrimoine et le service économie, une rencontre intitulée "L'été des arts" qui se déroulera à l'ombre des platanes de la Place François Caire.

Vous y rencontrerez des auteurs velauxiens et régionaux qui dédicaceront leurs livres : association Jedi Paca, Jean-François Botella, Vincent Brants, Eric Cartier, Paul Colombier, Editions Romy Lops, Catherine Lauranoure, Sabine Le Doze, Annabelle Lena, Florence Pourreau, Pierre Priolet, Sophie Rigal, Stéphane Salord, Claudia et Daniel Tassoti et Jean-Michel Zurletti.

Les auteurs seront présents de 10h à 18h.

Diverses animations sont prévues par les autres partenaires tout au long de la journée (cf. Programme "Velaux en fête"). Nous vous attendons nombreux !

**Changement des horaires d'ouverture de la médiathèque samedi 2 juillet.
Exceptionnellement, la médiathèque sera ouverte de 10h à 12h.**

Sélection romans adultes

"Les révoltés de Cordoue" de Ildefonso Falcones - Robert Laffont / 2011

"Un été sans les hommes" de Siri Hustvedt - Actes Sud / 2011

"Comme ton ombre" de Elizabeth Haynes - Presses de la cité / 2011

Sélection CD

"The same as it never was before" de Stéphane Belmondo - Universal Music / 2011

"Collapse into now" de REM - Warner Bros / 2011

"Street preacher" de Malakwa - Alfa Matrix / 2011

Sélection DVD

"La fille du puisatier" de Marcel Pagnol - CMF / 2004

"Les petits mouchoirs" de Guillaume Canet - Europacorp / 2010

"Les chemins de la liberté" de Peter Weir - Metropolitan / 2010

"Kung fu panda" de John Stevenson - Dreamworks / 2009

Sélection BD

"L'homme qui n'aimait pas les armes à feu" de Lupano Salomone & Pieri-Delcourt / 2011

"Le fils de son père" de Mariotti - Les enfants rouges / 2011

"Alamo" de Dobbs, Pezzi & Pérovic - Soleil / 2011

SECTEUR JEUNESSE

Documentaires

"A toi l'Espagne" de Nathalie Pedestaries - Milan Jeunesse / 2010

"A toi la Bretagne" de Amélie Castan - Milan Jeunesse / 2010

Albums

"Asha" de Nora Carl - Ecole des Loisirs / 2010

"La colère d'Albert" de Françoise Laurent - Ricochet / 2011

Romans

"C'est le mélechat" de Marie Leymarie - Gallimard / 2010

"La danse de l'éléphante" de Joe Hoestland - Actes Sud / 2010

Contes

"Contes africains" de Claude Blum - Circonflexe / 2009

"Les fables de La Fontaine pour réfléchir" de Jean de La Fontaine - Oskar / 2010

Adolescents

"La reine des mots" de Armand Cabasson - Flammarion / 2011

"La fille qui rit" de Bernard Friot - Actes Sud junior / 2011

"Le dragon de glace" de Mikael Engström - La joie de lire / 2010

La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 16 août. Réouverture au public à partir du mercredi 17 août à 9h. A partir du mardi 30 août, la médiathèque réouvrira aux horaires habituels.

HORAIRES en JUILLET & AOUT

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h

Samedi de 9h à 13h

CONTACT

Tél : 04 42 46 34 00

Fax : 04 42 46 34 01

Courriel : mediavelaux@yahoo.fr

Site : www.mediatheque-velaux.fr

Agenda



JUSQU'EN SEPTEMBRE

PATRIMOINE

Expositions " De la fouille archéologique au musée " et "L'Art sacré à Velaux", à la Tour musée.
"Le moulin de la rue de la République" au Moulin Seigneurial.

SAM 2 JUILLET

SOUVENIR FRANCAIS

Journée champêtre à la ferme Velauxienne.

SAM 9 JUILLET

ARAC

Journée bouillabaisse en Ardèche (cf. page 4).

DIM 10 JUILLET

LA BOULE VELAUXIENNE

Concours au petit stade.

JEU 28 JUILLET

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Collecte de sang à la Maison pour Tous, de 15h à 19h30.

LUN 8 ET MAR 9 AOÛT

BOULE VELAUXIENNE

Concours au petit stade.

SAM 27 AOÛT

ARAC

Journée champêtre à la ferme Velauxienne (cf. page 4).

VELAUX EN FETE en juillet et août

Vendredi 1^{er} juillet

Souvenirs d'une femme ordinaire, de Nicole Le Gallou.
Théâtre, par l'Atelier des Comédiens des Quatre Tours.
21h30 - *Théâtre de Verdure, parc des Quatre Tours*

Samedi 2 juillet

L'été des Arts

Troc aux livres jeunesse, pêche aux livres, salon de l'artisanat, animation " à la découverte de notre village", concert. Organisé par la médiathèque, le service patrimoine et l'ACAV.
De 10h à 18h - *Place Caire*

Du 2 au 9 juillet

Les Velauscènes, Festival de théâtre amateur, organisé par Culture'Mania.

La septième édition des Velauscènes fait la part belle aux oeuvres classiques et contemporaines.
20h15 - *Accueil du public.* 21h30 - *Spectacles.*

13 et 14 juillet

Fête nationale, organisée par le Comité des Fêtes.

Retraite aux flambeaux, embrasement de la fontaine, spectacle, bal populaire, jeux, sardinade.

Du 5 au 11 août

Fête Votive de la Saint Eloi, organisée par le Comité des fêtes.
Aubade aux habitants, retraite aux flambeaux, spectacles, jeux, etc. sept jours d'animations dans les rues de Velaux.

L'été aux musées

Du mardi au samedi, découverte du patrimoine velauxien.
De 14h à 17h - *Tour musée et Moulin seigneurial.*

Samedi 2 juillet, ouverture exceptionnelle des musées, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Tous les samedis : visite guidée des collections archéologiques municipales.

15h - *Tour musée*

Le 1^{er} samedi du mois : visite guidée de Roquepertuse.
Départ à 9h (*sur inscriptions*).

Du 4 au 8 juillet : ateliers du patrimoine adultes

Du 20 juillet au 11 août : ateliers du patrimoine enfants.

Retrouvez le programme complet des animations sur
www.velaux.fr
et dans le programme "Velaux en fête",
disponible en mairie.



Infos jeunes EVEA

(Espace Velauxien d'Éducation et d'Animation)

En raison des vacances, le secrétariat sera ouvert uniquement les mercredis et vendredis après-midi du 27 juillet au 12 août (de 16h à 18h).

SECTEUR ENFANCE (3-9 ans)

En juillet

Zinzins : stage d'équitation du 25 au 29 juillet, avec voltige, pansage, promenade, etc. et séjour à Vars, avec plusieurs activités dont rando canine, accrobranche, escalade, rafting, etc. Sur le thème de l'environnement, les enfants apprendront à protéger leur planète sous forme de jeux. Soirées les 8 et 21 juillet.

Le jardin d'enfants : les Toon's s'adonneront aux joies de la plantation, de l'entretien des fleurs et s'initieront au golf lors du stage Fleurogolf. Soirée le 29 juillet.

Les Kid's se régaleront pendant leur camp à Peyrolles dans l'éco-gîte de Loubatas. L'occasion de découvrir des vergers, la forêt méditerranéenne et de cuisiner avec les légumes du jardin. Soirées prévues les 22 et 27 juillet.

En Août

Les Toon's fabriqueront des mobiles "planètes" en papier mâché, des cadres "nature", moulins à vent, etc.

Les Kid's découvriront les différents mondes existants, du monde marin au monde polaire, en passant par la savane, le zoo, etc.

Les Zinzins découvriront les espèces, la terre et ses paysages.

CLUB J (9-13 ans)

Cet été sera placé sous le thème de l'environnement : stage "les pieds dans l'eau" accompagné par des professionnels, pour tout savoir sur le circuit de l'eau dans la commune ; sortie au bord de l'Arc, avec fabrication d'une maquette de la rivière, d'une canne à pêche, etc.

Pendant le séjour à Vars : raft, accrobranche, escalade, rando canine, etc. Tu pourras également jouer aux mini-reporters en réalisant un petit journal télévisé. Soirée le 28 juillet.

Au cours du mois d'août tu défendras l'environnement de manière artistique, tu fabriqueras ton kart ainsi qu'un circuit pour participer à des courses endiablées, tu vivras dans le monde d'Avatar. Soirée toutes les semaines (*jeudi ou vendredi*). Semaine multi-sports (*du 22 au 26 août*) qui sera l'occasion de découvrir de nouvelles activités : hand, judo, gym, équitation, viet-vu-dao, escrime, etc. Places limitées.

LA CITE JEUNES (13-18 ans)

Pour commencer, un séjour farniente en Espagne, avec plage, soleil et mer chaude, et deux jours à Port Aventura.

Pour les plus courageux, le séjour Extrême : rafting, parapente, via-ferrata, canyoning, hot-dog, rando.

Sortie plage et sardines le 28 juillet. Nos cannes à pêche à l'épaule, nous irons taquiner les poissons avant de faire la fête à Martigues pour les Sardines.

Le 3 août, journée de dépaysement sur le Lac d'Esparron : eau turquoise et falaises immenses...

Nous t'emmènerons aussi en week-end les 6 et 7 août découvrir le Lac d'Annecy, admirer un feu d'artifice de 70 min autour d'un site légendaire et se balader dans les rues animées de la ville.

Notre dernière soirée, le 12 août, sera mémorable : viens partager un cocktail avec nous autour de la piscine et regarder toutes les photos prises cet été. Profites en bien car après nous serons fermés.

Nous te donnons rendez-vous le 20 septembre pour une nouvelle série d'aventures...



EVEA

Centre de loisirs

Avenue A. de Beaucaire

Tél : 04 42 74 81 40

Courriel : evea.association@free.fr

Site : www.centredeloisirs-evea.org

